

LA COLLECTE D'INFORMATION

Contexte

Après avoir cerné vos champs d'investigations, **la phase de collecte consiste à rassembler et cumuler des informations souvent brutes issues de différents supports ou d'émetteurs** (actualités, études, rapports, informations sur les réseaux sociaux, images, vidéos, témoignages...).

Il convient de ne pas se limiter au recueil de données numériques ou physiques, mais de valoriser toutes sources d'informations orales, qui proviennent de votre réseau ou écosystème (fournisseurs, clients, partenaires...), c'est-à-dire les parties prenantes de votre exploitation.

Afin de vous assurer de la fiabilité de votre collecte, il y a lieu de multiplier et de croiser les sources d'informations.

En matière de bonnes pratiques, vous pourrez :

- **Cartographier les sources d'information** (données web, bases de données, presse, réunion, salons, conférences, réseau commercial...), en valorisant le recueil d'information sur le terrain.
- **Limiter les champs d'investigation**, pour éviter de perdre du temps.
- **Varié les points de vue et les angles d'attaques** en croisant les informations issues des parties prenantes de l'exploitation avec les types de sources d'information précitées.
- **Penser à une méthodologie de recherche multilingue** notamment dans les domaines scientifiques car l'innovation est internationale.
- Dans la mesure du possible, **privilégier les pratiques participatives** qui enrichissent les modalités de collecte, sensibiliser tous les membres de l'exploitation à la veille.

Deux précautions :

- **La précision des objectifs initiaux de collecte est un gage de réussite dans vos investigations.** Une fois le «bruit parasite» supprimé, vous pourrez mettre votre requête en veille pour bénéficier d'une actualisation continue des informations.
- **La recherche d'information et la veille** sont deux notions différentes. On distinguera la recherche ponctuelle (via les moteurs de recherche, par exemple pour réaliser un travail ponctuel) et la mise en surveillance continue de sources d'informations qualifiées qui vont générer de multiples publications au fil du temps.

Objectifs

- Nourrir en continu sa curiosité pour détecter des signaux faibles, des pistes nouvelles...
- Enrichir sa base de connaissances et la mettre à jour.
- Comprendre que ce n'est pas l'approche quantitative qui prévaut mais **une approche ciblée et qualitative.**

Dans le processus de veille, la collecte représente un investissement humain et matériel qu'il convient de protéger et de sécuriser.

Exemple

Une étape importante de la collecte d'information est **le choix pertinent des mots clés et des requêtes** à effectuer. Paradoxalement, alors que l'on souhaite en savoir toujours plus, la finalité d'une veille est d'arriver à cerner un nombre limité de réponses pour être en mesure de les exploiter. Ainsi, pour obtenir de l'information pertinente, utilisez la «technique de l'entonnoir» : la recherche peut débuter par un mot-clé généraliste qui va produire une multitude de publications. Mais elle doit progressivement inclure de nouveaux mots-clés qui limiteront le nombre de résultats et augmentera leur pertinence. Au final, la requête pourra être constituée de plusieurs mots-clés qui, assemblés, formeront une requête très précise et ciblée.

Avec le soutien financier de :



BOÎTE À OUTILS

- Flux RSS
- Comment optimiser sa recherche sur Internet
- Veille réseaux sociaux
- Veille salon
- Veille concurrentielle
- Veille réglementaire